DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 06 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le six octobre à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, Mme Flavie CHEVROT, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, M. Abdulkasim DEMIREL, M. Bernard LAMY, Mme Colette BOURGEOIS, M. Patrice GAUDRY, Mme Véronique PAUCHARD, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ, Monsieur Mickaël CHEVALIER

Pouvoirs :
Mme Marie-Christine HAYNAU donne pouvoir à Mme Sophie GRELL

Absent :
Mme Corinne MINETTE

Madame Josette DESVIGNES est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 22

Affaires Générales

D2026_70 CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, conformément à l'article 1650 du Code général des impôts, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, cette commission est composée du Maire ou de l'adjoint délégué, président, de huit commissaires titulaires et de huit commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est identique à celle du mandat du Conseil Municipal.

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ;
- être âgés de 18 ans révolus ;
- jouir de leurs droits civils ;

- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales ;
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Les commissaires titulaires et leurs suppléants sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques, à partir d'une liste de contribuables dressée par le Conseil Municipal comportant un nombre de personnes égal au double du nombre de commissaires appelés à siéger.

Ainsi, pour la Commune de Torcy, le Conseil Municipal doit proposer une liste de 32 contribuables, parmi lesquels seront désignés huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1650 ;

Considérant l'installation du nouveau conseil municipal le 21 mars 2026 ;

Considérant qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article 1650 du Code général des impôts, de proposer au Directeur départemental des finances publiques une liste de 32 contribuables en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **DE PROPOSER** au Directeur départemental des finances publiques de Saône-et-Loire la liste suivante de contribuables en vue de la désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs de Torcy :

Liste des contribuables proposés :

- CERZINI Michel – 106 chemin de Redarnay – 71210 TORCY
- NERON Marie Bernadette – 104 rue du Morvan – 71210 TORCY
- MINETTE Patrick – 44 J promenade Paul Auguste Rey – 71210 TORCY
- BOURGEOIS Colette – 819 route de Bourbon – 71210 TORCY
- BONNEAU Michel – 2 chemin du Bief – 71210 TORCY
- LAMALLE Marie Bernadette – 27 boulevard de la Mouillelongue – 71210 TORCY
- DACHE Alain – 487 avenue des Bords du Lac – 71210 TORCY
- DUMOUX Michele – 39 promenade Paul Auguste Rey – 71210 TORCY
- PIGEAU Philippe – 1 allée des Blés – 71210 TORCY
- BOI Séverine – 44 I promenade Paul Auguste Rey – 71210 TORCY
- TOMBEUR Alain, 701 route de Bourbon – 71210 TORCY

- AUBLANC Gyslaine – 2 chemin des Bergeronnettes – 71210 TORCY
- LACRUCHE Jean-Claude – 3 Allée des Mésanges – 71210 TORCY
- LATTARD Monique – 34 rue des Bruyères – 71210 TORCY
- GUILLOU Rémi - 84 avenue des Bords du Lac – 71210 TORCY
- BALLANGER Gwendoline – 5 impasse Simone Veil – 71210 TORCY
- VA Jean – 642 avenue de Conselve – 71210 TORCY
- GATHION Rachel – 11 rue Jean Moulin – 71210 TORCY
- CARTIAUX Jean – 174 avenue de Bourgogne – 71210 TORCY
- BERESINA Jocelyne – 29 Impasse des Violettes – 71210 TORCY
- WANG Benoît – 13 boulevard de la Mouillelongue – 71210 TORCY
- KADI Nadia – 114 boulevard du 8 mai 1945 – 71210 TORCY
- KESSIRI Yanis – 120 rue de la Grange aux Champs – 71210 TORCY
- OULD BOUZIAN Lamia – 4 rue des Bruyères – 71210 TORCY
- NECTOUX Serge – 853 route des Bizots – 71210 TORCY
- HAYNAU Marie-Christine – 62 chemin du Bois de Brion – 71210 TORCY
- JETTE Jean-Baptiste – 3 rue des Trois Rayons – 71210 TORCY
- POUL Annie - 790 rue des Goulottes– 71210 TORCY
- ALLARD Didier – 654 avenue des Bords du Lac – 71210 TORCY
- GRELL Sophie – 602 avenue des Bords du Lac – 71210 TORCY
- GDULA Bernard – 17 Rue des Tilleuls – 71210 TORCY
- CREUZET Elsa – 10 rue Jean Moulin – 71210 TORCY

Article 2 : **DE DIRE** que la présente délibération et la liste des personnes proposées seront transmises sans délai à Monsieur le Directeur départemental des finances publiques de Saône-et-Loire afin qu'il procède à la désignation des huit commissaires titulaires et des huit commissaires suppléants composant la Commission Communale des Impôts Directs de Torcy.

Article 3 : **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (22 voix Pour).

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-Préfecture le ...14 OCT. 2026.....
et publié, affiché ou notifié le ....16 OCT. 2026.....
LE MAIRE,

Le Maire,
Dominique JOUANNE

Josette DESVIGNES,
Secrétaire de séance